

psychismes

collection fondée par Didier Anzieu

Albert Ciccone • Alain Ferrant

Honte, Culpabilité et Traumatisme

2^e édition augmentée

DUNOD

Conseiller éditorial : René Kaës

Illustration de couverture :

Scuola della Trinità : Caiën et Abel, 1550-1553

Le Tintoret (dit), Rousti Jacopo (1518-1553)

© Archives Alinari, Florence, Dist RMN / Mauro Magliani

| | |
|--|--|
| <p>Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.</p> <p>Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements</p> | <p>d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.</p> <p>Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).</p> |
|--|--|

DANGER



**LE PHOTOCOPIAGE
TUE LE LIVRE**

© Dunod, 2015 (2008 pour la première édition),
2023 pour la nouvelle présentation.

11, rue Paul Bert, 92240 Malakoff
www.dunod.com

ISBN : 978-2-10-082369-7

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 1

PREMIÈRE PARTIE

MODÉLISATIONS, CONSTRUCTIONS, DÉVELOPPEMENTS

- 1. Honte, culpabilité et traumatisme. Premières définitions et distinctions** 7
- Le chantier de la honte 8
- Principaux travaux en langue française sur la honte, 10 • Quelques travaux anglo-saxons sur la honte, 23*
- La culpabilité : quelques précisions 23
- Le traumatisme : nouvelles perspectives 25
- Définitions classiques, 26 • Le traumatisme dans la psychopathologie selon Freud, 29 • L'après-coup : nouvelles considérations, 32 • Le temps de latence, 33 • La répétition, 35 • Donner une forme au traumatisme pour l'intégrer, 36 • Rapports de la honte et de la culpabilité au traumatisme, 38*
- 2. Les sources de la honte et de la culpabilité. Souffrances de l'intersubjectivité** 39
- Point de vue développemental 40
- La culpabilité chez le bébé, 40 • La honte chez le bébé, 44*
- La honte et l'émergence du « non » 48
- Le « non » et la question du refoulement, 49 • L'environnement familial et le sujet, 50 • Les différentes formes de « non » et la honte, 51*
- Les sources pulsionnelles de la honte 53
- Honte et effondrement, 53 • Honte et analité, 54 • La nudité aux sources de la honte, 58 • La nudité psychique, 60*
- Le sexuel infantile, la culpabilité et la honte 62

| | |
|--|----|
| Vieillesse, honte et culpabilité | 69 |
| <i>Vieillesse et blessures narcissiques, 71 • Sexualité et vieillissement, 74</i> | |
| 3. Les différentes formes de honte et de culpabilité | 79 |
| Affects conscients et/ou inconscients | 80 |
| Les formes de la honte | 81 |
| <i>La honte signal d'alarme, 81 • La honte éprouvée, 83 • La honte d'être, 87 • La honte originare, 90</i> | |
| Les formes de la culpabilité | 93 |
| <i>Culpabilité signal d'alarme et culpabilité éprouvée, 93 • Culpabilité primaire et honte primaire : un affect mêlé, 93</i> | |

DEUXIÈME PARTIE

DESTINS ET TRAVAIL PSYCHIQUE DE LA HONTE ET DE LA CULPABILITÉ

| | |
|--|-----|
| 4. Les destins de la honte et de la culpabilité | 99 |
| Le refoulement ou l'enfouissement | 99 |
| <i>La dynamique de l'enfouissement, 100 • La spécificité de la honte dans le lien à l'objet et la solution de l'enfouissement, 103</i> | |
| La transformation en son contraire ou le « retournement-exhibition » | 106 |
| Le retournement projectif ou l'identification projective | 110 |
| <i>Le « porte-culpabilité » et le « porte-honte », 110 • La position tyrannique, 113</i> | |
| 5. Traumatisme, travail de la culpabilité et travail de la honte | 117 |
| Culpabilité et intégration. Des expériences traumatiques | 117 |
| La honte gardienne de jouissances secrètes | 120 |
| La honte comme effet d'une transmission cryptique de la culpabilité | 121 |
| Traumatisme, honte et travail créateur | 123 |
| <i>Analité et créativité, 123 • Traumatisme et travail d'écriture ou de narration, 124</i> | |

| | |
|--|-----|
| 6. Le partage d'affect : transformation intime de la honte et de la culpabilité | 127 |
| Partage d'affect et soin psychique | 128 |
| <i>Évolution des modèles, 128 • Partage, rencontre et co-construction, 132 • La tiercéité dans le partage d'affect, 134</i> | |
| Contrainte à partager. Travail de l'identification projective | 136 |
| L'affect de honte ou de culpabilité comme indice dans le travail clinique. Partage intime et transformation | 138 |
| <i>Affect signal chez le thérapeute, 139 • Le thérapeute coupable ou honteux de sa pratique, 142 • Indices de la honte et de la culpabilité non éprouvées, 144</i> | |
| Quelques conditions de possibilité du partage d'affect dans le travail thérapeutique | 145 |
| <i>La dimension du rythme, 145 • La dissymétrie et la réserve, 147 • L'implication réaliste. Communauté et altérité, 149</i> | |

TROISIÈME PARTIE

CLINIQUES DE LA HONTE ET DE LA CULPABILITÉ

| | |
|---|-----|
| 7. Cliniques littéraires | 153 |
| Céline, Clémence Arlon et la honte | 154 |
| La honte de Camus | 158 |
| Blaise Cendrars et la transformation de la honte | 162 |
| <i>Naissance de Blaise Cendrars, 164 • L'enfance, la guerre, 166 • Le processus de construction/reconstruction, 167 • Le retournement passif/actif, 167 • La transformation de la honte, 173</i> | |
| L'omnipotence « pare-honte » : le Livre de Job | 177 |
| <i>La vie psychique de Job, 179 • Le premier traumatisme, 180 • L'omnipotence narcissique et le corps, 180 • Le deuxième traumatisme, 182 • La subjectivité blessée et la sauvegarde narcissique, 184 • Horreur et désaveu ou désaveu et appui ?, 185</i> | |

| | |
|---|-----|
| 8. Honte et cancer | 189 |
| Le corps malade et la honte | 191 |
| <i>Différentes formes de honte mobilisées par la maladie, 191 •</i> | |
| <i>L'hospitalisation et le corps mis à nu, 192 • Honte et culpabilité défensive, 194</i> | |
| Le travail d'accompagnement | 196 |
| La causalité et l'impasse dans le soin | 201 |
| La honte et la culpabilité des soignants | 202 |
| Quelques parcours de la honte entre patients et soignants | 204 |
| <i>La honte comme conséquence d'une réponse inadéquate, 204 •</i> | |
| <i>Le corps abject générateur de honte, 206 • La relation de confiance et le traitement de la honte, 207</i> | |
| 9. Handicap, honte et culpabilité | 211 |
| Handicap et travail de la culpabilité | 212 |
| <i>Handicap et fantasme de culpabilité, 212 • Culpabilité et transmission, 215</i> | |
| Handicap et travail de la honte | 216 |
| <i>Une scène primitive monstrueuse, 216 • La déception originaire, 216 • Symbiose, haine et jouissance, 217</i> | |
| Handicap et tyrannie | 219 |
| <i>Handicap, honte et grandiosité, 220 • Les logiques tyranniques chez l'enfant porteur de handicap, 223</i> | |
| Handicap et incestualité | 227 |
| 10. Inceste et incestualité | 229 |
| Culpabilité, honte et incestualité | 229 |
| <i>Potentialité incestuelle et réalisation incestuelle, 230 •</i> | |
| <i>Traumatisme périnatal et potentialité incestuelle, 231 •</i> | |
| <i>Incestualité et réparation des liens, 232 • Incestualité et fantasmes de transmission, 233</i> | |
| Le contexte de l'inceste | 234 |
| <i>Contexte clinique, 237 • La disqualification, 240 • Les effets de culpabilité et de honte, 242 • Les enjeux transféro-contretransférentiels, 243 •</i> | |
| <i>« Détransitionnalisation » des fantasmes organisateurs, 248</i> | |

| | |
|---|-----|
| 11. La honte et la culpabilité dans les équipes soignantes et dans le soin psychique : la violence du soin | 253 |
| Traumatismes dans le soin | 254 |
| <i>Acte et élaboration des éprouvés, 254 • Impuissance et culpabilité, 256 • Sidération et honte, 257 • Gel des affects, 257 • Jouissance et honte, 258 • Culpabilité, honte, haine et rétorsion, 260</i> | |
| Agis contre-transférentiels et violence du soin psychique | 261 |
| <i>Non-écoute ou pseudo-écoute, 262 • Collusions et dysrythmies, 264 • Fétichisation et faux-self, 265</i> | |
| <i>BIBLIOGRAPHIE</i> | 269 |
| <i>INDEX</i> | 281 |

INTRODUCTION

LA HONTE est peu explorée et peu théorisée dans l'histoire de la psychanalyse. Par contre, la culpabilité est dès le début considérée comme un enjeu et un moteur du développement psychique, du travail d'humanisation et de civilisation. De son côté, le traumatisme est aussi, depuis l'origine de la psychanalyse, un élément fondamental organisateur et/ou désorganisateur du fonctionnement psychique, générateur de psychopathologies. Ce livre a donc pour ambition d'interroger les rapports réciproques qu'entretiennent honte, culpabilité et traumatisme.

Dans la première partie, nous définissons les notions de honte et de culpabilité et nous décrivons leurs différentes déclinaisons à travers leur genèse, leurs sources et leurs rapports au traumatisme.

Honte et culpabilité sont des affects qui témoignent de souffrances de et dans l'intersubjectivité. Si d'un point de vue intrasubjectif, interne, la honte est éprouvée devant l'idéal alors que la culpabilité est éprouvée devant le surmoi, leurs sources se trouvent dans le lien à l'objet, dans la réciprocity dynamique du lien à l'autre semblable. Nous dégageons les enjeux intersubjectifs de ces affects et nous suivons leur émergence chez le bébé dans le lien à ses objets, dans certains aspects de son processus de subjectivation, en particulier dans les aléas de la construction du « non ».

La honte est classiquement décrite comme étant plus narcissique sinon plus archaïque que la culpabilité qui suppose une situation psychique plus élaborée. Les formes primaires de la honte et de la culpabilité sont cependant difficilement distinguables. Nous soutenons l'idée que la secondarisation de la honte et de la culpabilité s'effectue à partir d'un « affect mêlé », d'un « fond commun », dans lequel honte primaire et culpabilité primaire sont indifférenciées. Leur développement et leur complexification suivent ensuite des trajets différents et des logiques spécifiques mais elles demeurent articulées, en particulier dans les

contextes traumatiques générateurs de honte comme de culpabilité. On peut très globalement avancer que la culpabilité est liée à la perte traumatique de l'objet alors que la honte est liée à la perte du sujet. On peut ainsi dire que le rapport qui articule la honte à la culpabilité est du même ordre que celui qui relie la mélancolie à la dépression.

Mettre en perspective la honte et la culpabilité dans leur relation au traumatisme nous conduit à préciser la teneur des expériences dites traumatiques autant dans l'histoire ordinaire du développement psychique de tout sujet que dans les contextes particulièrement désorganisateur. Dans ce travail, nous reconsidérons notamment la notion d'après-coup et nous proposons l'idée que si l'événement actuel contient une potentialité traumatique liée au passé, s'il est aussi et d'abord traumatique en soi, la référence au passé peut s'entendre de deux façons. D'une part l'expérience actuelle attire, attire ou aimante des éprouvés passés et leur donne forme ou sens. D'autre part l'actuel traumatique prend lui-même une forme reconnaissable, sinon familière, du fait de l'attraction exercée sur une expérience passée connue, telle une expérience de honte ou de culpabilité. Dans tous les cas, nous abordons la honte et la culpabilité comme des affects qui peuvent être autant le point de départ d'expériences traumatiques que l'effet de telles expériences, ou que des modes de traitement de ces mêmes expériences.

Si les sources de la honte et de la culpabilité se trouvent dans l'intersubjectivité, les sources pulsionnelles — pour la honte et pour une partie de la culpabilité — relèvent essentiellement de l'analité, et surtout du cloacal. La nudité et la pulsionnalité qui lui est attachée sont aux sources de la honte. La honte accompagne le processus d'humanisation (se mettre debout, physiquement et psychiquement) et de civilisation (se vêtir, cacher ses parties intimes pour s'ouvrir au socius). C'est non seulement la nudité physique et l'excitation pulsionnelle qui produisent la honte, mais aussi et surtout la « nudité psychique » et la détresse qui l'accompagne. La nudité psychique est l'effet du désinvestissement de l'objet, du « décamponnement » du sujet de son environnement. Un tel contexte génère honte primaire et culpabilité primaire. On peut dire que la pulsionnalité est ici à l'œuvre du côté de l'objet, dans ses modes de réponse désorganisateur. Par ailleurs, le sexuel infantile en général est en lui-même source de culpabilité et de honte. Sa résurgence dans le cours de la vie remobilisera ces affects. Le vieillissement, enfin, processus développemental commun à tous, est aussi générateur de honte et de culpabilité.

Nous différencions et nous décrivons différentes formes de honte et de culpabilité. Si l'on peut distinguer leurs formes primaires et secondaires,

nous envisageons d'abord ces affects sous leur forme d'« affect signal » qui avertit le moi lorsqu'il est menacé par un éprouvé potentiellement débordant de honte ou de culpabilité. Cette forme d'affect signal se distingue d'une honte ou d'une culpabilité pleinement éprouvées qui possèdent toutes deux une dimension de blessure pouvant conduire à des désorganisations plus ou moins pathologiques. Nous décrivons ensuite la « honte d'être » qui est une forme de honte primaire dont l'une des caractéristiques est d'être la plupart du temps non éprouvée par le sujet lui-même. Ce que nous désignons enfin comme « honte originaire » signe le processus d'homínisation et d'humanisation : c'est la honte à l'origine de la spécificité humaine.

La deuxième partie de ce livre envisage les différents destins et les différentes formes de travail de la culpabilité et de la honte. Si les affects de culpabilité et de honte imposent un travail psychique, ceux-ci réalisent aussi un travail psychique et peuvent être l'effet d'un tel travail.

Honte et culpabilité n'ont pas les mêmes destins. Au refoulement sous ses diverses déclinaisons, qui est l'un des destins possibles de la culpabilité, correspond l'« enfouissement » comme destin spécifique de la honte. Un autre destin de la honte est le « retournement-exhibition ». Nous décrivons les particularités de ces différents processus, enfouissement et retournement-exhibition, qui ne présentent pas, globalement, de caractère franchement psychopathologique.

L'identification projective représente par contre un destin commun de la honte et de la culpabilité. Ce procédé conduit le sujet à trouver ou fabriquer des « porte-affect » : « porte-honte » ou « porte-culpabilité ». Une telle logique préside à la constitution des positions tyranniques et des liens tyranniques qui traitent et/ou utilisent la honte et la culpabilité. À partir de cette analyse, nous illustrons la solidarité des liens entre honte, tyrannie, haine, grandiosité et analité.

La culpabilité et la honte réalisent un travail psychique. Le travail de la culpabilité et le travail de la honte, dans leur version « signal », sont au service de la sauvegarde du moi. Le travail de la culpabilité, en particulier dans les expériences traumatiques, consiste à intégrer l'expérience, c'est-à-dire à la subjectiver en atténuant son impact traumatique. Le travail de la honte, dans ces mêmes expériences, est au service de la sauvegarde du lien avec l'autre semblable.

Nous décrivons un autre aspect du travail de la honte, ou une autre forme : la honte peut être gardienne des jouissances secrètes ; elle les maintient cachées, clandestines. Nous proposons aussi l'hypothèse selon laquelle la honte peut être l'effet d'une transmission cryptique de la culpabilité : le travail psychique qu'impose l'une produit ainsi l'autre.

Nous considérons, enfin, la forme la plus heureuse de travail psychique de la honte ou de la culpabilité, la forme la plus fertile de leurs destins : le travail créateur.

Nous envisageons un destin de la honte et de la culpabilité qui est en même temps un traitement : le partage intersubjectif. Seul un tel partage peut conduire à une transformation intime et intégratrice de ces affects douloureux et traumatiques. Nous définissons le modèle du partage d'affect comme paradigme du soin psychique et nous décrivons dans le détail les caractéristiques d'un tel modèle qui nous semble rendre compte de l'aspect le plus essentiel du soin psychique.

La troisième partie de cet ouvrage est consacrée à quelques cliniques de la honte et de la culpabilité. Nous mettons ainsi nos propositions et notre modélisation à l'épreuve de ces cliniques.

Nous commençons par quatre formes d'expression littéraire de la honte, en mettant l'accent sur des processus spécifiques de forçage, de partage, de cramponnement défensif et de transformation qui relèvent du travail et du traitement de la honte. Nous travaillons ensuite les dimensions de la honte et de la culpabilité dans les contextes traumatiques de maladie somatique grave (cancer) et de handicap. Nous nous efforçons de montrer comment les logiques de la honte et de la culpabilité traversent à la fois les patients, leur famille et les soignants. Nous abordons enfin le travail, le traitement et les effets de la honte et de la culpabilité dans les liens incestuels et dans les contextes incestueux.

Nous terminons par une investigation de la honte et de la culpabilité dans le travail de soin psychique, chez les soignants ou dans les équipes soignantes confrontés à la violence de la maladie mentale ou de la folie. Nous envisageons les mouvements d'impuissance, de sidération, d'indifférence, de jouissance ou de haine comme autant d'effets des affects de culpabilité ou de honte mobilisés dans un tel contexte. Nous discutons de la fréquente violence dans le soin psychique, souvent déguisée, rarement repérée et reconnue, et qui prend la forme d'agis contre-transférentiels. Ces agis contre-transférentiels correspondent précisément à une faillite d'élaboration contre-transférentielle des affects de honte et de culpabilité.

PARTIE 1

MODÉLISATIONS,
CONSTRUCTIONS,
DÉVELOPPEMENTS

Chapitre 1

HONTE, CULPABILITÉ ET TRAUMATISME

Premières définitions et distinctions

ON différencie classiquement la honte et la culpabilité en fonction des rapports qu'elles entretiennent avec les instances psychiques. La culpabilité exprime une tension entre le moi et le surmoi à partir de la transgression effective ou fantasmée d'un interdit. La honte signe plutôt une situation de tension entre le moi et l'idéal du moi. Elle témoigne de l'échec du moi au regard de son projet narcissique. Dans la honte, le moi n'est pas fautif mais indigne.

Une autre distinction entre culpabilité et honte tient en ceci : la culpabilité résulte des attaques du sujet contre ses objets d'amour qu'il redoute d'avoir fantasmatiquement détruits ; la honte, par contre, découle plutôt du sentiment d'être disqualifié, rejeté, « abjecté » par l'objet. La honte est donc plus narcissique que la culpabilité. Si la culpabilité est issue de l'expérience d'avoir perdu un objet d'amour, de l'avoir abîmé, la honte, quant à elle, provient non pas de l'expérience de perdre ou d'abîmer l'objet, mais de l'expérience d'*être perdu* ou d'être abîmé pour l'objet. La honte suppose l'identification du sujet à l'objet déprécié, abîmé, avili, humilié. La honte est éprouvée depuis la place de l'objet disqualifié, rabaissé et qui a perdu le sujet comme objet. C'est là un processus similaire à l'identification mélancolique. De ce point de vue,

on peut dire que la honte est à la mélancolie ce que la culpabilité est à la dépression. Honte et culpabilité entretiennent ainsi des rapports similaires à ceux qu'entretiennent mélancolie et dépression.

Nous allons dans ce chapitre présenter certaines figures de la honte et de la culpabilité, mettre en perspective les distinctions et les articulations entre ces affects, et éclairer leur rapport au traumatisme.

Dans les chapitres suivants, nous préciserons et développerons certains de ces aspects, nous explorerons les diverses sources de ces affects, nous décrirons les destins en partie différents qui les caractérisent, et nous mettrons en évidence les formes de travail psychique qu'ils imposent ou mobilisent.

LE CHANTIER DE LA HONTE

La problématique de la honte a moins mobilisé la réflexion des psychanalystes que la question de la culpabilité. Même si elle n'occupe pas une place explicitement centrale au sein de son œuvre, cette question n'est cependant pas complètement absente des élaborations de Freud. Comme le souligne Claude Janin (2003, 2007), les introductions du concept de narcissisme puis de la deuxième topique ne conduisent pas Freud à une véritable théorisation de la honte pourtant présente dans son œuvre depuis les « Nouvelles remarques sur les névropsychoses-de-défense » (Freud, 1896b) et surtout les *Trois essais sur la théorie sexuelle* (1905a). Octave Mannoni (1982), de son côté, relève la présence silencieuse de la honte dans l'œuvre du fondateur de la psychanalyse, en particulier dans *Psychologie des masses et Analyse du moi* (Freud, 1921), bien que les occurrences explicites du terme soient peu nombreuses.

La question de cette absence relative mérite d'être posée, même si elle ne présente pas d'intérêt majeur pour éclairer la dynamique de l'affect de honte, son émergence et son impact sur la vie psychique. Nicolas Rand et Maria Torok (1995) avancent une hypothèse liée à l'histoire de la famille de Freud. L'oncle Joseph, accusé de trafic de fausse monnaie, a fait la « une » des journaux de Vienne. Freud a vécu à ce moment, aux alentours de sa dixième année, un effondrement honteux lorsque le nom de la famille a été propulsé au premier plan. Nicolas Rand et Maria Torok avancent l'idée que Freud s'est défendu toute sa vie contre le retour de cet épisode et qu'il a systématiquement contourné la question de la honte dans son œuvre en la rabattant au moins partiellement sur la culpabilité. Malgré son intérêt biographique, ce débat n'apporte pas d'élément probant sur la dynamique de la honte elle-même, à l'exception

du lien avec le thème du traumatisme. Le jeune Freud a probablement vécu, à ce moment, un véritable traumatisme social : quelque chose qui aurait dû rester caché a été dévoilé. Cette dimension reste cependant anecdotique. Il est beaucoup plus intéressant et fécond de noter que lorsqu'il évoque directement la question de la honte, dans les travaux contemporains des *Trois essais sur la théorie sexuelle* (Freud, 1905a) puis beaucoup plus tard dans *Le Malaise dans la culture* (1929), Freud apporte un certain nombre de considérations qui forment le point de départ des investigations actuelles, en particulier autour de la notion de cloaque.

Nous devons également accorder une attention particulière aux recherches de Imre Hermann qui a travaillé dans le prolongement de Freud, mais aussi dans une perspective originale. Ce psychanalyste hongrois, né en 1889 et mort en 1984, fut un élève de Melanie Klein et de Ferenczi. Son œuvre la plus connue est *L'Instinct filial*, publié en 1943, qui a inspiré une large partie de toute la psychanalyse actuelle, de Bowlby à Winnicott. Il est probablement le seul psychanalyste qui, dès 1943, s'efforce de construire une théorie cohérente de la honte en lien avec ce qu'il définit comme le « cramponnement » qui recouvre partiellement ce que John Bowlby (1969) décrit dans les termes de l'attachement.

Pour Imre Hermann, l'éprouvé de honte est un affect spécifique, imposé de l'extérieur. La honte est primaire. C'est la thèse reprise par Claude Janin (2003, 2007). Les différences topiques intrapsychiques entre moi, ça et surmoi accompagnent la transformation de la honte en culpabilité. Dans sa préface, Nicolas Abraham souligne que pour Imre Hermann « la honte est le fait de l'enfant dont la topique est encore en cours d'installation et comporte un honnisseur, au moins virtuel, à l'extérieur [...]. La culpabilité peut être expiée. La honte ne peut être que niée ou dissimulée » (Hermann, 1943, p. 39). Avoir honte c'est en dernière instance « perdre le contact avec la mère, objet du cramponnement, perdre le sens de l'orientation spatiale qui permettrait de la retrouver, de l'orientation psychique qui portait vers elle symboliquement » (*ibid.*).

L'éprouvé de honte est à l'origine de l'émergence du surmoi et Imre Hermann souligne l'importance de la mise en œuvre d'un surmoi « vivable », qui ne soit pas trop sévère et cruel (Freud, 1922). Le sujet qui ne parvient pas à construire un surmoi vivable est soit honteux, soit éhonté. Dans la dynamique du cramponnement, Imre Hermann souligne que la honte est à la fois centrifuge — la crainte d'être exclu, dé-cramponné de la mère et du groupe — et centripète — la honte est une conséquence de l'exclusion.

Un dernier point doit être souligné. Il ouvre une large perspective psychopathologique que nous allons reprendre plus loin à partir des recherches de Vincent de Gaulejac (1996), Jean Furtos et Christian Laval (1998) et Christophe Dejours (2001). Il se peut que le sujet ne rencontre pas un objet de cramponnement substitutif, qu'il ne traverse pas une expérience de partage d'affect suffisamment profonde avec un « autre semblable » (Freud, 1895). Dans cette conjoncture, « le décramponnement douloureux se retourne sur le sujet lui-même sous la forme d'une incessante autocritique, voisine de la rumination mélancolique. La honte de se trouver exclu de la communauté est à même d'ébranler une topique solidement constituée et de donner lieu à une désagrégation de style psychotique » (Hermann, 1943, p. 41).

Nous aurons l'occasion de revenir sur les travaux du fondateur de la psychanalyse et des thèses avancées par Imre Hermann. Rappelons maintenant quelques approches de la honte relativement récentes.

Principaux travaux en langue française sur la honte

En 1973, Jean Guillaumin propose une distinction et une articulation entre honte, culpabilité et dépression dans sa contribution au rapport de Janine Chasseguet-Smirgel sur l'idéal du moi (Chasseguet-Smirgel, 1973). Jean Guillaumin prend comme fondement de sa réflexion la question du raptus honteux et propose l'idée que la honte accompagne un brutal renversement de l'exhibition phallique en exposition anale. Pour lui, le registre pulsionnel dominant de la honte est l'analité dans une dimension voyeuriste/exhibitionniste. La dynamique fondamentale est celle du retournement, du basculement de l'arrière vers l'avant, du bas vers le haut, qui signe une fragilité de l'organisation pulsionnelle. La situation prototypique du raptus honteux est celle du sujet qui se trouve brusquement retourné, un peu à la manière d'un gant, exposant une part anale de lui alors qu'il fonctionnait en « régime » d'exhibitionnisme phallique, marqué par une certaine prestance. Ce retournement s'effectue soit sous la pression du groupe ou d'un tiers, soit en fonction d'une modification quantitative de son économie psychique. Jean Guillaumin distingue le raptus honteux de l'attaque hystérique, et la honte de la culpabilité, à partir du jeu des instances, idéal du moi et surmoi. Cette analyse ouvre un point de discussion central car, nous le verrons, on ne peut pas systématiquement ramener la honte à un jeu pulsionnel phallique/anal. La honte peut, d'un côté, être moins engagée sur cet axe — nous verrons que c'est le cas de la honte signal d'alarme — ou, d'un autre côté, l'excéder, comme si elle se situait en deçà de toute organisation pulsionnelle vectorisée. Nous serons donc conduits à envisager un en

deçà de l'analité, et à interroger plus précisément ce que Freud désigne comme « cloacal ».

En 1987, dans « La honte d'Œdipe », René Roussillon relit *Œdipe roi* et propose l'hypothèse d'une véritable désorganisation identitaire chez Œdipe. La confusion (identitaire, corporelle) est désignée comme la source de l'affect de honte.

Quelques années plus tard, dans un texte riche de réflexions cliniques et théoriques, Serge Tisseron (1992) dresse un vaste panorama de la question et avance l'idée fondamentale que la honte est relative à une défaillance plus ou moins étendue des fonctions du pare-excitations et de l'auto-contenance du sujet. Il connecte l'éprouvé de honte avec l'objet maternel.

Dans une perspective plus psychosociologique, Vincent de Gaulejac (1996) publie *Les Sources de la honte*. Dans ce texte, nourri de situations cliniques construites autour de « trajets de vie », il distingue différentes formes de hontes selon leurs contenus et leurs contextes spécifiques. Nous lui accordons une place particulière dans cette rapide présentation dans la mesure où il est à la source de notre démarche de recherche et qu'il est un des auteurs avec lesquels les dialogues, les accords et les désaccords, ont été fructueux.

À la différence de Serge Tisseron, Vincent de Gaulejac rapporte la honte à un effondrement de l'image du père. Il la décrit comme un « nœud sociopsychique » qui réclame un espace de parole pour s'exprimer et se dénouer. Au sein d'un séminaire spécifique dans le cadre de l'université Paris-VII, il construit une recherche dans laquelle un certain nombre de « patients » participent activement en tant que « chercheurs » à partir de leur récit de vie. La lecture de ces récits de vie offre un éventail remarquable de situations. Dans certains cas, il apparaît clairement que le travail de narrativité et d'analyse groupale est thérapeutique et permet aux sujets de retrouver les sources de leur sentiment de honte et d'en transformer la portée au sein de leur existence.

Globalement, les travaux de Vincent de Gaulejac mettent en évidence plusieurs points. La honte est un « méta-sentiment » qui rassemble des éléments disparates — une imbrication d'enjeux affectifs, sexuels, émotionnels et sociaux. Ces éléments produisent des nœuds d'angoisse, de désirs, d'affects et de sentiments qui neutralisent les possibilités d'expression et de communication et enferment les sujets dans d'intenses conflits. L'ensemble de l'existence est alors contaminé par la honte. La honte n'est pas seulement désorganisatrice mais aussi motrice. Elle peut surgir ou resurgir brutalement au cours d'une vie et briser une carrière. Elle peut aussi définir et alimenter sa fulgurance.

Au sein de cet ensemble, Vincent de Gaulejac repère quelques caractéristiques communes :

- l'illégitimité, c'est-à-dire la récusation de l'existence du sujet — soit parce que l'enfant n'a pas été désiré, soit parce qu'un doute plane sur ses origines, soit parce qu'il occupe une place qu'il ne devrait pas légitimement occuper —, est une constante ;
- la défaillance parentale se situe le plus souvent du côté paternel, plus rarement du côté maternel. L'effondrement de l'image parentale idéalisée est une constante. L'enfant est humilié, soit à cause de ses parents, soit devant eux, sans qu'ils interviennent pour le protéger ;
- l'infériorité est le revers d'un désir de supériorité que la réalité vient barrer ;
- la violence est à l'origine de la honte. Physique ou symbolique, organisant les relations au sein de la famille, elle vient fondamentalement marquer le sujet. À cette violence humiliante, sociale, répond en écho une violence psychique qui inhibe. Le sujet ne peut pas réagir et s'inflige à lui-même la blessure qui le terrasse ;
- le déchirement narcissique désigne une coupure interne au sujet, écartelé entre des identifications à la fois nécessaires et impossibles. L'amour pour un parent socialement stigmatisé blesse le narcissisme et opère une déchirure entre la partie de soi attachée à l'objet, et la partie qui le condamne. Le sujet ne sait plus quelle place occuper, il ne sait littéralement plus où se mettre ;
- la déchéance a une double facette. Elle est intime, représentative de l'atteinte narcissique, et publique, véhiculée par le regard de l'autre porteur d'un jugement négatif. De ce point de vue, la honte rend le sujet particulièrement sensible aux relations de pouvoir et de domination ;
- le non-dit permet à l'entourage de ne pas recevoir et de ne pas entendre ce qu'exprime le sujet, systématiquement renvoyé à lui-même ;
- l'inhibition vient souligner l'incapacité du sujet à réagir, ce qui vient intensifier la situation d'humiliation. L'agressivité qui n'a pas pu s'exprimer en direction de l'attaquant se retourne alors contre le sujet. La honte implique ainsi le repli. Dans d'autres situations, par exemple chez Freud, Sartre ou Camus, elle joue le rôle d'une déflagration qui amène le sujet à s'engager dans une vie marquée par l'ambition.

La honte est désignée ici tantôt comme source, tantôt comme conséquence. Une sorte de cercle infernal se profile au sein duquel, dans certains cas, le sujet accepte l'humiliation comme preuve de son indignité, comme si la honte s'alimentait elle-même. Dans d'autres situations, par contre, elle joue un rôle dynamique qui permet au sujet de renverser ou